

**COMMUNE DE LIMOUX**

---

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 MARS 2025**

---

Pièce n° : 12

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Budget Primitif Principal de l'Exercice 2025 dont ci-joint copie, est soumis au vote de l'Assemblée.

**Note brève et synthétique**  
**de présentation du budget primitif 2025**  
**Ville de LIMOUX**

## 1. Eléments de contexte

Les principales mesures de loi de finances 2025 impactant le budget 2025 :

- **Revalorisation forfaitaire des bases locales** : + 1,7 %
- **Dotation Globale de Fonctionnement** : Enveloppe stabilisée par rapport à 2024
- **Evolution des charges patronales CNRACL** +3%

## 2. Priorités du budget

Le Budget Primitif de la Commune doit refléter les orientations financières que la municipalité veut insuffler à la Collectivité.

L'équilibre budgétaire d'une Commune doit permettre une harmonie entre :

- les recettes (recettes fiscales et emprunt),
- le coût des services rendus à la population,
- et les investissements créés ou à entretenir.

**Pas d'augmentation de la pression fiscale :**

**Une politique de désendettement maintenue**

### 3. Les données du budget primitif 2025

#### a. Les principales dépenses d'investissement 2025

Equipement	Dépenses d'investissement		
	BP 2025	RAR 2024	Total BP 2025
Chapitre 20- Immobilisations incorporelles	105 000,00	4 044,00	109 044,00
Chapitre 204- Subventions d'investissements versées	535 022,53	10 927,47	545 950,00
Chapitre 21- Immobilisations corporelles	835 344,23	601 921,77	1 437 266,00
Chapitre 23- Immobilisations en cours	2 304 302,00		2 304 302,00
<b>Equipement total</b>	<b>3 779 668,76</b>	<b>616 893,24</b>	<b>4 396 562,00</b>
Dotations			-
040/041- Opérations d'ordre	159 000,00		159 000,00
Emprunt	1 080 000,00		1 080 000,00
<b>Besoin de financement équipement</b>	<b>5 018 668,76</b>	<b>616 893,24</b>	<b>5 635 562,00</b>

Le budget primitif 2025 s'équilibre à 5 635 562€ en section d'investissement et se décompose de la manière suivante :

- 5 018 668,76 € de dépenses d'équipements nouvelles,
- 616 893,24 € de restes à réaliser à savoir les engagements pris en 2023 et qui seront réalisés en 2024.

Les investissements inscrits au budget 2025 s'élèvent donc à 5 635 562 € en tenant compte de ces restes à réaliser.

#### b. Les principales recettes d'investissement 2025

Le budget primitif 2025 prévoit 5 635 562 € de recettes d'investissement qui se répartissent de la façon suivante :

Chapitres	Recettes d'investissement		
	BP 2025	RAR 2024	Total BP 2025
13 - Subventions équipements	667 968,66	294 714,34	962 683,00
16 - Emprunt	870 000,00		870 000,00
10 - Dotations et fonds divers	179 999,10		179 999,10
1068 - Excédent fonctionnement capitalisé	1 200 000,00		1 200 000,00
040/041- Opérations d'ordre	420 000,00		420 000,00
021 Virement à la Section de Fonctionnement	1 400 000,00		1 400 000,00
001- Résultat antérieur	602 879,90		602 879,90
<b>Total</b>	<b>5 340 847,66</b>	<b>294 714,34</b>	<b>5 635 562,00</b>

### c. Les principales dépenses de fonctionnement 2025

Chapitres	BP 2025
011 - Charges générales	4 863 423,00
012 - Personnel	8 724 896,00
65 - Gestion courante	1 354 429,00
66 - Intérêts de la dette	261 900,00
014 - Atténuation de produits	20 000,00
67 - Charges spécifiques	57 450,00
68 - Provisions	6 000,00
042 - Opérations d'ordre	420 000,00
023 - Virement à la Section d'Investissement	1 400 000,00
<b>Dépenses totales de fct.</b>	<b>17 108 098,00</b>

La commune de LIMOUX prévoit au budget 2025 un volume de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 17 108 098€.

Les principales dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2025 concerneront :

#### Les charges à caractère général :

Il s'agit de l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité (petits équipements, assurance, réparations, documentation, électricité, gaz, honoraires ...).

Cette catégorie de dépenses subit une forte hausse depuis 2022 avec les effets de l'inflation, notamment sur les dépenses d'énergie.

La commune s'est engagée dans un processus global de renégociation de ses contrats de prestations de services et de fournitures d'énergies pour limiter les hausses tarifaires.

**La prévision 2025 de ce chapitre est établie en hausse de seulement 31 K€ de crédits prévus en plus par rapport au budget 2024.**

Le montant prévisionnel 2025 de ce poste de dépenses sera de l'ordre de 4 863 K€.

Ce poste de dépenses représentera 32 % des dépenses réelles de fonctionnement du budget 2025.

**Les charges de personnel :**

Les charges de personnel en 2025 **sont en hausse de 307 K€ soit plus de 3,7 % par rapport au budget 2024 à 8 725 K€ malgré une baisse des effectifs mais en intégrant l'augmentation de + 3 points du taux de cotisation CNRACL.**

**Les intérêts de la dette :**

Grâce à une politique vigilante de l'endettement, les taux d'intérêts génère se stabilise malgré la tendance haussière des taux d'intérêt sur le marché.

**Pour 2025, la prévision de ce poste est portée à 262K€ et intégrera une régularisation du service de gestion comptable des écritures d'emprunts et le remboursement des intérêts du nouveau prêt 2025.**

La ville n'a contracté aucun emprunt dit « toxique » afin de privilégier la sécurité financière des contribuables tout en optimisant une gestion dynamique de l'encours de la dette.

## d. Les recettes de fonctionnement 2025

Chapitres	BP 2025
013 - Atténuations de charges	150 000,00
70 - Produit des services	680 314,01
73 – Fiscalité	2 405 000,00
731 - Fiscalité locale	7 912 600,00
74 - Dotations et subventions	4 045 810,00
75 - Autres dotations de gestion	100 354,00
76 - Produits financiers	240,00
77 - Produits spécifiques	43 500,00
042 - Opérations d'ordre	159 000,00
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>15 496 818,01</b>
002 - Excédent reporté	1 611 279,99
<b>Recettes totales de fct.</b>	<b>17 108 098,00</b>

Le budget primitif 2025 prévoit :

- 15 496 818,01€ de recettes nouvelles,
- 1 611 297,99€ de résultat reporté 2024.

Soit un total de 17 108 098€ de recettes de fonctionnement.

Nous notons que :

- Les recettes fiscales : Ces prévisions intègrent la revalorisation forfaitaire des bases de + 1.7% appliquée par l'Etat suivant la l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) sur un an ;
- Les dotations de l'Etat attendues sont constantes

## 4. Niveau d'endettement

Le Budget 2025 devra pérenniser sa politique de désendettement communal qui a été amorcée dès 1999.

Le budget devrait équilibrer sa section d'investissement par l'inscription d'une masse d'emprunt de l'ordre de 870 000€ et prévoir un remboursement de la dette actuelle de 875 000€.

Est également constaté en « autres dettes » l'achat de la Maison « Cluny » (1 000 000€) en 5 ans.

## 5. Niveau des taux d'imposition

Comme depuis 1997, du fait d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement liée à une gestion rigoureuse des projets et de leurs subventions, la Commune n'augmentera pas en 2025 la « pression fiscale » communale. Les taux d'imposition ménages seront maintenus cette année encore sur la base des taux suivants :

↳ Foncier bâti :	63,86 %
↳ Foncier non bâti :	88,74 %
↳ Taxe habitation sur les résidences secondaires :	12,84 %

Ces taux appliqués aux bases fiscales 2024 actualisées de notre territoire permettront de garantir les produits fiscaux suivants dans l'attente de leur notification :

- ✓ Taxe sur le foncier Bâti : produit fiscal attendu : 6 698 845 €  
(Coef. Correcteur déduit)
- ✓ Taxe sur le foncier Non Bâti : produit fiscal attendu : 187 077 €
- ✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : produit fiscal attendu : 214 078 €

## 6. Effectifs

Dans cette période particulièrement difficile sur le plan économique, la commune de Limoux a pris parti de maintenir le niveau des emplois dans les services communaux.

En 2025 il est prévu 186,57 ETP rémunérés.

Nombre d'agents en ETP	2021	2022	2023	2024	2025
TITULAIRES	145,05	143,5	142,98	143,93	142,48
NON TITULAIRES	28,91	30,06	39,53	36,05	35
SAISONNIERS	6,57	7	6,09	6,09	6,09
EMPLOIS AIDES/INSERTION	3	3	2	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>183,53</b>	<b>183,56</b>	<b>190,6</b>	<b>188,07</b>	<b>186,57</b>

**Ce poste de dépenses représentera 57 % des dépenses réelles de fonctionnement du budget 2025.**

**Ce ratio est inférieur à la moyenne des communes de même strate qui est de 58,8 % des recettes réelles de fonctionnement (source : Ministère de l'économie et des finances sur la base des CA 2023 des communes).**